

Information presse –Paris, le 22 mars 2019

Comment sortir du brouillard des retraites

Valérie Batigne, présidente de Sapiendo-Retraite et experte-retraite, réagit aux propos tenus par Jean-Paul Delevoye, haut-commissaire à la réforme des retraites, sur France Inter et aux participants du colloque sur les retraites au Sénat le 21 mars 2019.

Les nombreuses questions des auditeurs de France Inter, et les prises de positions au colloque, ont démontré trois points essentiels :

- la complexité du sujet des retraites,
- le manque d'informations des citoyens.
- La nécessité de rendre plus lisible le système afin de redonner confiance en lui

Le sujet est considéré comme sensible et crucial pour notre pays.

A la réponse d'une auditrice, il a d'ailleurs été démontré par le Haut-commissaire que tous les éléments d'une carrière sont nécessaires pour pouvoir répondre aux questions quand et combien pour ma retraite. Il est vrai aussi que l'accompagnement des futurs retraités nécessitent pédagogie, analyse et conseils.

Réversion, carrière incomplète, égalité hommes-femmes, pénibilité, dépendance : tous ces points viennent impacter l'équilibre des retraites et donc de la capacité à bénéficier d'une retraite proportionnelle et digne.

Nous nous félicitons de la prise de conscience du haut-commissaire sur la nécessité d'apporter une information claire et complète à chacun d'entre nous.

Parce que savoir c'est déjà agir, SAPIENDO-Retraite, en tant que partie prenante à l'écosystème des retraites, souhaite participer à ce débat. Acteur de l'information-retraite et expert sur ce sujet, il contribue à donner confiance aux Français en leur offrant de la visibilité sur leurs futures retraites.

En effet, la seule information délivrée sur ses droits acquis ne permet pas aux futurs retraités de se projeter. Parce que le système des retraites a rendu complexe la situation des assurés, seul un accompagnement personnalisé est possible. C'est le sens des questions des auditeurs qui veulent savoir, connaître les options plutôt que le nombre de trimestres cotisés ou l'âge légal de départ.

Les déclarations de Monsieur Delevoye appellent de notre part les remarques suivantes :

- **Concernant l'âge légal de départ**

La confusion n'a pas tout à fait disparu. D'un côté, le haut-commissaire réaffirme l'âge de départ à la retraite à 62 ans. D'un autre côté, il introduit une nouvelle confusion en créant des ponts entre la problématique de la dépendance et l'âge de la retraite.

Une question doit vraiment être posée. Nous comprenons que l'âge de départ à la retraite à 62 ans ne veut pas dire départ à taux plein à 62 ans. Quels seront les principes de calcul dans le nouveau système à point ? En d'autres termes, si un Français part à la retraite à 62 ans en 2025, est ce qu'il aura la même retraite que s'il était parti en 2019, à carrière équivalente bien sûr et sans tenir compte de l'effet de l'inflation?

- **Concernant le Cumul Emploi Retraite**

Il a été annoncé une possible modification des règles du Cumul Emploi Retraite. Elle reviendrait en arrière par rapport aux nouvelles règles de janvier 2015. En effet, elle réinstaurerait une logique de cotisation contributive, si une personne cotise alors qu'elle a déjà liquidé sa retraite.

Effectivement, il nous semble économiquement envisageable que la personne qui décide de continuer à travailler à la retraite puisse cotiser de façon productive et non plus à fonds perdu. Le rendement de ces cotisations pourrait être aménagé.

- **Concernant l'indexation du futur point universel**

Rien ne semble fixé à ce jour. M. Delevoye parle de 3 modalités d'indexation possibles, des points et des pensions :

- ✓ Pour les points : l'indexation à privilégier serait sur les salaires
- ✓ Pour les pensions : l'indexation à privilégier serait sur la croissance et/ou l'inflation

Ce point, très technique, est fondamental :

- ✓ tant d'un point de vue macro-économique étant donné l'importance du poids de la retraite par répartition en France (14% du PIB)
- ✓ que d'un point de vue politique car il traite du niveau de vie relatif des retraités par rapport aux actifs

A propos de Sapiendo-Retraite

SAPIENDO-RETRAITE, plateforme innovante de conseils, d'analyses et de prestations retraite sur-mesure, propose une réelle rupture technologique dans l'accompagnement retraite, de la vérification de la carrière à l'optimisation des droits à la retraite. Son ambition est de permettre, en quelques clics, à tous les français de toucher le maximum de retraite auquel ils ont droit. La FinTech SAPIENDO peut se prévaloir aujourd'hui d'être l'offre la plus complète et la plus fiable du marché en terme d'accompagnement retraite. La solution Sapiendo-Retraite a reçu le label Finance innovation 2016 et a été primée par les professionnels du patrimoine "Service le plus innovant" à Patrimonia. Retrouvez toutes les informations sur son site (www.sapiendo-retraite.fr) et sur son compte Twitter (@Sapiendo_retr).

Contact presse :

Agence FORCE MEDIA - Patricia Ouaki : +33 (0) 1 44 40 24 01 - patricia.ouaki@forcemedia.fr